

# **BGer 6B 355/2020 vom 20. März 2020**

Bundesgericht, 2020-03-20, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger\\_6B\\_355\\_2020](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_6B_355_2020)

FR: TF 6B 355/2020 du 20 mars 2020

IT: TF 6B 355/2020 del 20 marzo 2020

## **Regeste**

Refus de la surveillance électronique ; irrecevabilité du recours | Droit pénal (en général)

## **Erwägungen**

### **E. 1**

Par décision du 3 octobre 2019, l'Office vaudois d'exécution des peines a refusé d'accorder à A. \_\_\_\_\_ le régime de la surveillance électronique concernant l'exécution de peines privatives de liberté qui lui avaient été infligées. Par arrêt du 11 décembre 2019, la Chambre des recours pénale du Tribunal cantonal du canton de Vaud a rejeté le recours formé par le prénommé contre cette décision et a confirmé celle-ci. A. \_\_\_\_\_ forme un recours en matière pénale au Tribunal fédéral contre l'arrêt du 11 décembre 2019.

### **E. 2**

Le recours contre une décision doit être déposé devant le Tribunal fédéral dans les trente jours qui suivent sa notification ( art. 100 al. 1 LTF ). Les délais dont le début dépend d'une communication ou de la survenance d'un événement courent dès le lendemain de celles-ci ( art. 44 al. 1 LTF ). Le délai est observé si le mémoire est remis à La Poste suisse le dernier jour du délai ( art. 48 al. 1 LTF ). En l'espèce, selon les indications fournies par La Poste, l'arrêt attaqué a été notifié au recourant le 20 décembre 2019. Le délai de recours a couru jusqu'au 3 février 2020 (cf. art. 45 al. 1 et 46 al. 1 let. c LTF). Remis à La Poste suisse le 27 février 2020, le recours est donc tardif. Au vu de ce qui précède, l'irrecevabilité est manifeste. Le recours doit être déclaré irrecevable selon la procédure prévue par l' art. 108 al. 1 let. a LTF .

### **E. 3**

Le recourant, qui succombe, supporte les frais judiciaires ( art. 66 al. 1 LTF ), fixés en tenant compte de sa situation.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.